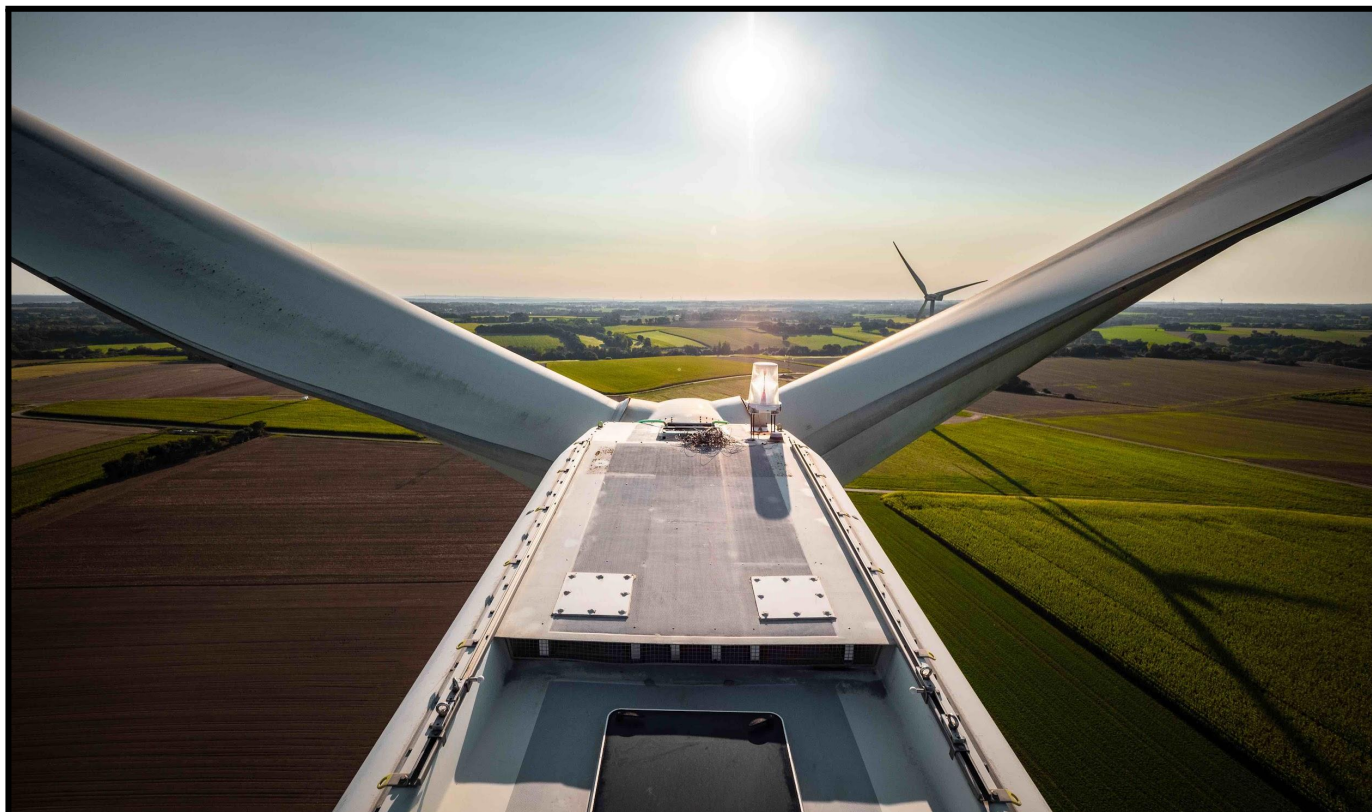




Des formations spécifiques à l'environnement éolien



Catalogue des programmes de formation

Mise à jour du 28/04/2026

HELIOPALES SARL au capital de 100 000 €

Siège social : 91 chemin du creux de la bombe - 74 360 Vacheresse - FRANCE
SIRET 531 192 490 000 21 - Immatriculation au RCS de Thonon les Bains

Centre de formation : 11 Rue de Neuville - 62217 Mercatel - FRANCE
SIRET 531 192 490 000 70 - Immatriculation au RCS d'Arras

Certificat Qualiopi N°B03149 délivré par ICPF en date du 24/12/2024
Certificat GWO Training Provider N°91 760 32116 délivré par OGHAM en date du 13/04/2025
Déclaration d'activité N°84740405374 auprès de la DIRECCTE Rhône-Alpes Auvergne
Ce numéro ne vaut pas agrément de l'Etat

Travail en hauteur - GWO Working at Heights

Durée : 14H en initial ou 7H en recyclage sur notre site de Mercatel (62).

Public : toute personne intervenant en hauteur sur un site éolien.

Objectifs : acquérir les connaissances et les compétences nécessaires pour utiliser les EPI antichute et travailler en hauteur en toute sécurité dans une éolienne. Évacuer d'urgence les installations et porter secours à une victime suspendue en respectant les consignes de procédure d'urgence et de sauvetage, conformément au référentiel GWO Working at Heights.

Pré requis et accessibilité : aptitude médicale au port du harnais. Chaque stagiaire doit être capable de participer pleinement aux exercices. Nous étudions au cas par cas les possibilités d'accessibilité pour le personnel en situation de handicap. Nous contacter.

Évaluation : questionnaire et mise en situation pratique.

Livrables : attestation de formation et enregistrement du certificat auprès de GWO. Recyclage au maximum tous les 2 ans, de date à date, pour conserver la validité du certificat.

Formateurs : professionnels de l'éolien et/ou de la santé et des secours, formés et qualifiés pour l'enseignement et la pédagogie pour adultes.

Pédagogie : exposé théorique et participatif, mise en situation pratique des apprenants.

Programme de formation :

Introduction et accidentologie	Atelier risque / dangers
Réglementation applicable	Procédure d'urgence et exercice d'évacuation
Harnais et systèmes antichutes	Contrôle de routine des EPI par l'utilisateur
Rails et lignes de vies verticales	Dispositifs de sauvetage
Longe antichute et longe de maintien	Traumatisme de suspension
Antichute à rappel automatique et mobile	Exercices de sauvetage
Exercices pratiques de mise en situation	Evaluation et bilan

Équipements spécifiques : échelles fixes, face et dos à la tour, lignes de vie à câble et rail, potences et trappes d'évacuation. Matériel spécifique SKYLOTEC et PETZL.

Tarif et modalités d'inscription : nous consulter. Le stagiaire doit préalablement à la formation être inscrit sur la plateforme [WINDA](#) de GWO et communiquer au plus tard le 1^{er} jour de la formation, son identifiant afin que son certificat de formation soit enregistré.

CERTIFICAT B03149

ICPF atteste que

HELIOPALES

NDA 84740405374 - SIREN 531192490

14 rue camille guerin 62217 tilloy les moflaines FR,

est certifié



Au titre des catégories d'actions suivantes

- Les actions de formation (L.6313-1 - 1°)

Valide du 24/12/2024 au 23/12/2027 - Première émission le 24/12/2021

François GALINOU
Président

A handwritten signature in black ink, appearing to be "FG" followed by a stylized flourish.

123 rue Jules Guesde, 92300 Levallois-Perret, France
Certificat vérifiable sur www.certif-icpf.org



Programme de certification

Décret n° 2019-564 du 6 juin 2019, Décret n° 2019-565 du 6 juin 2019, Arrêté du 6 juin 2019 relatif aux modalités d'audit associées au référentiel national, Décret n° 2020-894 du 22 juillet 2020 portant diverses mesures en matière de formation professionnelle, Arrêté du 24 juillet 2020 portant modification des arrêtés du 6 juin 2019 relatifs aux modalités d'audit associées au référentiel national qualité et aux exigences pour l'accréditation des organismes certificateurs, Arrêté du 7 décembre 2020 portant prolongation de la dérogation temporaire autorisant la réalisation d'un audit initial à distance, Arrêté du 31 mai 2023 portant diverses mesures en matière de certification qualité des organismes de formation, Guide de lecture du référentiel national qualité publié sur le site du Ministère du Travail et Programme de certification Qualiopi des OPAC de ICPF dans leurs versions en vigueur.

Accréditation N° 5-0616, portée disponible sur www.cofrac.fr

CERTIFICAT

Pour le système de management selon les exigences

GWO Basic Safety Training v19 / Requirement Training v15

Les preuves de conformité ont été démontrées pour les activités suivantes :



HELIOPALES SARL

91 chemin du Creux de la Bombe
74360 Vacheresse - France.

Domaine d'application:

EXIGENCES APPLICABLES AUX ORGANISMES DE FORMATION PROPOSANT DES FORMATIONS GWO DANS DES CENTRES DE FORMATION FIXES :

Formations liées à la sécurité dans le domaine éolien selon
le référentiel GWO v15 pour les modules BST v19 :

- Premiers secours (FA) – Manutention manuelle (MH) – Sensibilisation au feu (FAW) et Travail en hauteur (WAH)

Certificate n° 91 760 32116
Rapport d'audit n° 32116760

Certificat valable du 13.04.2025 au 12.04.2027
Certifié depuis le 13.04.2025



Page 1 sur 3



Organisme de certification d'OGHAM
Directrice administrative